



Charte de la Fédération Internationale des cafés des enfants

Les cafés des enfants sont des lieux de vie beaux, bons et chaleureux, sans alcool et sans tabac, ouverts pour les mineurs et leurs familles sans exclusion sociale quelle qu'elle soit (âge, sexe, nationalité, et aussi couche sociale, handicap...).

Les cafés des enfants s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire en référence à la charte CNAJEP, en spécifiant que les enfants et les adolescents soient aussi co-auteurs de leur présent et devenir.

Les valeurs fondamentales qu'ils défendent et qui fondent leur action sont l'émancipation, la coopération, la solidarité, la justice, la liberté.

Les cafés des enfants s'appuient sur la convention internationale des droits de l'enfant et mettent en avant comme principe premier la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les cafés des enfants se reconnaissent comme lieu d'expérience, de créativité à l'échelle des enfants et de leurs familles dans un rapport de confiance, de respect, de liberté, de citoyenneté, de non-violence, d'ouverture au monde et à la culture, d'éducation à la paix.

Les cafés des enfants considèrent l'enfant et sa famille comme acteurs et non consommateurs.

Les cafés des enfants sont des lieux de proximité, d'innovation sociale, qui favorisent l'implication dans la vie locale.

Ils s'inscrivent dans l'économie sociale, solidaire dans une démarche de développement durable et de démocratie participative.

Adhèrent à cette charte les cafés des enfants qui souhaitent faire partie de la fédération internationale des cafés des enfants.